

Chaque mois le courrier électronique de l'Institut de Prévention et de Gestion des Risques Urbains

ipgr  **infos**



n°18 - Décembre 2011

A l'occasion des 20 ans de l'IPGR, l'UM13 et l'Institut signent conjointement une Convention de partenariat

Une convention a été signée entre l'UM 13, présidée par Roland Darrouzes - Maire de Lamanon et l'IPGR, présidé par Philippe Berger pour formaliser un partenariat actif depuis de nombreuses années et faire notamment bénéficier les communes des Bouches-du-Rhône d'un abonnement gratuit aux newsletters périodiques IPGR Infos, et de la possibilité de participer aux groupes de travail thématiques de l'IPGR. Dans ce cadre, des conditions préférentielles d'adhésion ont, en outre, été mises en place. Ainsi pour les communes souhaitant adhérer, sont accordées une exonération du droit d'entrée et une réduction de 190 € sur le montant de la cotisation.

L'Union des Maires des Bouches-du-Rhône est une véritable plate-forme de rencontres utiles et constructives.

Présente sur tous les terrains, dans tous les domaines (Urbanisme, Finances Locales, Éducation Nationale, Environnement, Coopération Intercommunale, Action Sociale, Culture, Sécurité, Agriculture, Statut de l'Élu, Sport ...), ses objectifs sont d'être à l'écoute des préoccupations des Maires du Département, leur apporter aide et conseil. Son pluralisme et l'adhésion de la majorité des Maires du Département des Bouches-du-Rhône font notamment la force de cette association qui entretient des liens et relations très étroites avec l'Association des Maires de France, l'Union Régionale des Maires, l'Agence Technique Départementale, le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale et l'ensemble des Services Publics.

Ses actions : interventions ponctuelles auprès des pouvoirs publics, réunions d'information et groupes de travail.

Son ambition : œuvrer pour l'évolution de l'Administration Territoriale dans le cadre de l'Europe.



Roland Darrouzes
Président de l'UM13
Maire de Lamanon



Philippe Berger
Président de l'IPGR



La Convention UM 13 / IPGR : Comment ça marche ?

Les droits d'entrée et la cotisation annuelle d'une collectivité territoriale sont liés à son nombre d'habitants :

- La convention signée exonère des droits d'entrée toute commune souhaitant adhérer à compter de 2011.
- La Convention UM13 / IPGR offre une réduction sur cotisation de 190 € ce qui porte les montants comme suit :
 - Collectivité Territoriale dont le nombre d'habitant est inférieur à 10.000 Hab. : **0 €**
 - Collectivité Territoriale dont le nombre d'habitant est compris entre 10.000 et 40.000 Hab. : **280 €**
 - Collectivité Territoriale dont le nombre d'habitant est compris entre 40.000 et 150.000 Hab. : **580 €**
 - Collectivité Territoriale dont le nombre d'habitant est supérieur à 150.000 Hab. : **960 €**

Les Communes déjà adhérentes de l'IPGR et ayant à ce jour réglés leur cotisation seront remboursées de ce même montant de 190 €. Pour les années suivantes, le montant appelé sera soumis à cette même réduction. Ces dispositions vont, en outre, permettre à beaucoup de communes de bénéficier d'une adhésion gratuite (soit 92 communes sur les 119 du département).

Les Communes du 13 déjà partenaires de l'IPGR



ARLES



Saint-Cannat.fr
Site officiel de la Ville de Saint-Cannat



Et Marseille Membre Fondateur

Les autres Collectivités Territoriales des Bouches du Rhône concernées par cette Convention

AIX EN PROVENCE, ALLAUCH, ALLEINS, AUBAGNE, AUREILLE, AURIOL, AURONS, LA BARBEN, BARBENTANE, LES BAUX DE PROVENCE, BEAURECUEIL, BELCODENE, BOUC BEL AIR, LA BOUILLADISSE, CABANNES, CABRIES, CADOLIVE, CARNOUX EN PROVENCE, CARRY LE ROUET, CASSIS, CEYRESTE, CHATEAUNEUF LE ROUGE, CHATEAUNEUF LES MARTIGUES, CHATEAURENARD, LA CIOTAT, CORNILLON CONFoux, COUDOUX, LA DESTROUSSE, EGUILLES, ENSUES LA REDONNE, EYGALIERES, EYRAGUES, LA FARE LES OLIVIERS, FONTVIEILLE, FOS SUR MER, FUVEAU, GARDANNE, GEMENOS, GIGNAC LA NERTHE, GRANS, GRAVESON, ISTRES, JOUQUES, LAMBESC, LANCON PROVENCE, MALLEMORT, MARIGNANE, MAS BLANC LES ALPILLES, MAUSSANE LES ALPILLES, MEYRARGUES, MEYREUIL, MIMET, MIRAMAS, MOLLEGES, MOURIES, NOVES, ORGON, LE PARADOU, PELISSANNE, LA PENNE SUR HUVEAUNE, LES PENNES MIRABEAU, PEYNIER, PEYPIN, PEYROLLES EN PROVENCE, PLAN DE CUQUES, PLAN D'ORGON, PORT DE BOUC, PORT SAINT LOUIS DU RHONE, LE PUY SAINTYRE REPARADE, PUYLOUBIER, ROGNAC, ROGNES, ROGNONAS, LA ROQUE D'ANTHERON, ROQUEFORT LA BEDOULE, ROQUEVAIRE, ROUSSET, LE ROVE, SAINT ANDIOL, SAINT ANTONIN SUR BAYON, SAINT CHAMAS, SAINT ESTEVE JANSON, SAINT ETIENNE DU GRES, SAINT MARC JAUMEGARDE, SAINT MARTIN DE CRAU, SAINT MITRE LES REMPARTS, SAINT PAUL LEZ DURANCE, SAINT PIERRE DE MEZOARGUES, SAINT REMY DE PROVENCE, SAINT SAVOURNIN, SAINT VICTORET, SAINTES MARIES DE LA MER, SALON DE PROVENCE, SAUSSET LES PINS, SENAS, SEPTEMES LES VALLONS, SIMIANE COLLONGUE, TARASCON, LE THOLONET, TRET, VAUVENARGUES, VELAUX, VENELLES, VENTABREN, VERNEGUES, VERQUIERES, VITROLLES.

Quelques Contacts utiles

Union des Maires des Bouches du Rhône
31, chemin du Singe Vert - La Croix Blanche - 13300 Salon de Provence
Contact : g.grousson@um13.fr - Site : www.um13.com



Association des Maires de France

41, Quai d'Orsay 75007 Paris

Contact : ndotres@amf.asso.fr - site : www.amf.asso.fr

Merci de nous avoir consacré ces quelques minutes.... L' équipe de La Lettre de l'IPGR vous remercie de votre fidélité.

Directeur de publication : Philippe Berger - **Directeur de rédaction** : Claude Collin - **Rédacteur en Chef** : Elisabeth Durand

Secrétariat de rédaction et réimpression : Claire Battistelli

IPGR 19A, rue Paul Codaccioni 13007 Marseille tél : 04.91.31.00.64 - fax : 04.91.31.74.28 - site : www.ipgr.fr

Si vous souhaitez abonner vos amis à IPGR Infos, communiquez leurs adresses électroniques à ipgr@wanadoo.fr. Si vous souhaitez nous envoyer vos suggestions : ipgr@wanadoo.fr. Si vous ne désirez plus recevoir IPGR Infos, veuillez envoyer un mail en précisant l'adresse à désabonner à ipgr@wanadoo.fr